

# SCP Renaud NIRDE & Samantha BEAUSON CHEVROLAT

Notaires Associés

Centre d'Affaires DIDIER PLAZA - 2ème étage  
Rond Point du Vietnam Héroïque – Route de Didier  
97200 FORT-DE-FRANCE

Téléphone : 05 96 63 92 92 Mail : office.97208@notaires.fr



## Bureau Annexe

Notaires  
Z.A. Artimer  
97290 Le Marin  
Tél. : 05 96 74 19 61  
Mail : office.lemarin.97208@notaires.fr



Monsieur Le Préfet  
Préfecture de la Région Martinique  
Rue Louis Blanc – BP 647/648

97200 FORT DE FRANCE

Le Marin, le 9 avril 2024

Dossier suivi par  
Flore LAFOLLE  
flore.lafolle.97208@notaires.fr

NOTORIETE ACQUISITIVE ROSAMOND Donat  
1017178 /SJC /FL /

Monsieur,

Conformément à l'article 1 de la loi n° 2017-285 du 6 mars 2017 et au décret n°2017-1802 du 28 décembre 2017, je vous adresse, aux fins de publication sur le site de la Préfecture, l'avis de création de titre de propriété suite à l'acte de notoriété acquisitive reçu par Maître Samantha BEAUSON CHEVROLAT le 9 avril 2024.

Veuillez croire, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

Maître Samantha BEAUSON CHEVROLAT

  
SCP Renaud NIRDE  
Samantha BEAUSON CHEVROLAT  
0520002  
Bât G 1<sup>er</sup> étage  
Z.A. ARTIMER Dupley  
97200 LE MARIN  
Tél. 0596 741 961

Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial

Membre d'une Association Agréée - Accepte le règlement des honoraires par chèques libellés en son nom  
RIB de l'Etude :

Code Banque 40031	Code Guichet 00001	N°de compte 0000202778K	Clé RIB 45
IBAN : FR50 4003 1000 0100 0020 2778 K45			
BIC : CDCG FR PP XXX			



101717801  
SJC/FL/

**COMMUNE DE FRANCOIS**

**AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**Date de l'acte : 9 avril 2024**

Suivant acte reçu par Maître Samantha BEAUSON CHEVROLAT, Notaire, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée « Renaud NIRDE et Samantha BEAUSON CHEVROLAT, Notaires, associés » titulaire d'un office notarial, à FORT-DE-FRANCE (Martinique), Centre d'Affaires DIDIER PLAZA - 2<sup>ème</sup> étage – Rond-Point du Vietnam Héroïque – Route de Didier – CS20.002,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil.

**- Identité du (ou des) Requéran(t)s :**

Monsieur Donat Hilaire **ROSAMOND**, et Madame Victorine **THIMON**, son épouse, demeurant ensemble à LE FRANCOIS (97240) quartier Perriolat.  
Monsieur est né à LE FRANCOIS (97240), le 29 octobre 1914,  
Madame est née à LE VAUCLIN (97280), le 26 janvier 1922.

**DESIGNATION DU BIEN**

A LE FRANCOIS (MARTINIQUE) 97240 Perriolat Grosse Roche,  
Un terrain.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
Y	262	Perriolat	00 ha 49 a 75 ca
Y	263	Perriolat	00 ha 10 a 05 ca

Total surface : 00 ha 59 a 80 ca

Sur lequel ils ont édifié leur maison d'habitation au cours de l'année 1946

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Les opérations seront reçues en l'Etude du notaire soussigné dans un délai maximum de 3 mois à compter de la parution du présent avis.

